



États financiers de la

Société canadienne du cancer –
Canadian Cancer Society

Exercice clos le 31 janvier 2016

Table des matières	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des ressources	3
État des activités financières – Fonctionnement et ressources grevées d'affectations d'origine externe	4
État de l'évolution des ressources	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 23

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
11^e étage
200 King Street West
Toronto (Ontario)
M5H 3T4
Téléphone : 416 366 0100
Télécopieur : 416 360 4949
Courriel : E.Toronto@ca.gt.com
Site Web : www.GrantThornton.ca

Aux membres du conseil d'administration de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society, qui comprennent l'état des ressources au 31 janvier 2016 et les états des activités financières – Fonctionnement et ressources grevées d'affectations d'origine externe, de l'évolution des ressources et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society tire ses produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits tirés de dons, à l'augmentation (la diminution) des ressources et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 janvier 2016 et le 31 janvier 2015, à l'actif à court terme aux 31 janvier 2016 et 2015 et à l'actif net aux 1^{er} février 2015 et 2014 et aux 31 janvier 2016 et 2015. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 janvier 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society au 31 janvier 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Grant Thornton LLP

Toronto, Canada
Le 27 mai 2016

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État des ressources

(en milliers de dollars)

Aux 31 janvier

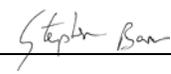
	2016	2015
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 657 \$	40 144 \$
Placements à court terme (note 2)	36 412	49 814
Débiteurs	2 612	3 095
Charges payées d'avance et fournitures	2 828	3 031
Fonds de BC Healthy Living Alliance (« BCHLA ») détenus en fiducie (note 3)	9 904	7 478
	83 413	103 562
Placements à long terme (note 4)	35 818	47 350
Actifs incorporels (note 5)	1 276	1 305
Immobilisations (note 6)	40 810	38 180
	161 317 \$	190 397 \$
Passif et ressources		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	10 182 \$	10 828 \$
Subventions de recherche à payer	2 624	7 965
Apports reportés (note 8)	3 746	3 264
Produits reportés (note 9)	4 177	5 272
Fonds de BCHLA détenus en fiducie (note 3)	9 904	7 478
Tranche à court terme de la facilité de crédit (note 10)	400	72
	31 033	34 879
Facilité de crédit (note 10)	– \$	400 \$
Passif au titre des prestations de retraite définies (note 11 a))	24 530	33 065
Passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite (note 11 b))	29 232	31 341
Autres passifs à long terme	373	536
	85 168 \$	100 221 \$
Ressources		
Grevées d'affectations d'origine externe (note 12)	19 346 \$	20 382 \$
Investies en immobilisations (note 13)	41 686	39 013
Avantages sociaux futurs (note 14)	(53 762)	(64 406)
Grevées d'affectations d'origine interne (note 15)	66 648	68 822
Non affectées	2 231	26 365
	76 149	90 176
	161 317 \$	190 397 \$

Engagements (note 16)

Garanties et éventualités (note 19)

Au nom du conseil,

 , administrateur

 , administrateur

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society
État des activités financières – Fonctionnement et ressources
grevées d'affectations d'origine externe

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 janvier

	Fonctionnement		Grevées d'affectations d'origine externe	
	2016	2015	2016	2015
Produits :				
Dons annuels	40 093 \$	41 535 \$	– \$	– \$
Relais pour la vie	33 767	42 345	–	20
Dons planifiés	29 699	29 058	82	130
Événements spéciaux	22 570	24 478	–	–
Loteries (note 17)	22 107	32 417	–	–
Hommages	7 068	7 988	–	–
Dons majeurs	5 351	2 785	25	25
Campagnes de souscription	–	–	3 733	1 779
	160 655	180 606	3 840	1 954
Moins :				
Campagnes de souscription directe	45 013	44 862	119	353
Campagnes de souscription – loteries (note 17)	14 395	25 128	–	–
Produits tirés des activités de souscription, montant net	101 247	110 616	3 721	1 601
Projets subventionnés par les gouvernements et par d'autres organismes	13 350	10 681	–	–
Revenu (perte) de placements (note 18)	688	5 315	(22)	1 364
Autres produits	5 632	5 540	–	–
	120 917	132 152	3 699	2 965
Charges :				
Mission :				
Programmes	68 400	69 297	43	138
Recherche	44 071	43 870	10	48
Défense de l'intérêt public	7 906	8 382	3	5
	120 377	121 549	56	191
Soutien :				
Campagnes de souscription indirecte	17 551	18 865	23	31
Administration (note 21)	7 351	7 681	25	25
	24 902	26 546	48	56
	145 279	148 095	104	247
Augmentation (diminution) des ressources	(24 362) \$	(15 943) \$	3 595 \$	2 718 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État de l'évolution des ressources

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 janvier

	Grevées d'affectations d'origine externe	Investies en immobilisations	Avantages sociaux futurs (note 1)	Grevées d'affectations d'origine interne	Non affectées	Total 2016	Total 2015
Ressources à l'ouverture	20 382 \$	39 013 \$	(64 406) \$	68 822 \$	26 365 \$	90 176 \$	112 343 \$
Augmentation (diminution) des ressources	3 595	(2 377)	(6 788)	(11 511)	(3 686)	(20 767)	(13 225)
Investissements en immobilisations	(3 847)	4 978	–	(113)	(1 018)	–	–
Cotisations au régime d'avantages sociaux futurs	–	–	10 692	–	(10 692)	–	–
Affectations (note 15)	(784)	72	–	9 450	(8 738)	–	–
Réévaluations et autres éléments	–	–	6 740	–	–	6 740	(8 942)
Ressources à la clôture	19 346 \$	41 686 \$	(53 762) \$	66 648 \$	2 231 \$	76 149 \$	90 176 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 janvier

	2016	2015
Fonctionnement		
Diminution des ressources	(20 767) \$	(13 225) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	2 348	2 845
Amortissement des actifs incorporels	29	28
Charges liées aux avantages complémentaires de retraite	1 610	1 590
Charges liées au régime de retraite à prestations définies	5 178	5 213
Gains sur les placements	2 491	(2 897)
Cotisations patronales au régime d'avantages complémentaires de retraite	(877)	(825)
Cotisations patronales au régime de retraite à prestations définies	(9 815)	(7 562)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement	(6 077)	(667)
	<u>(25 880)</u>	<u>(15 500)</u>
Financement		
Remboursement de la facilité de crédit	(72)	(70)
Investissement		
Acquisition d'immobilisations	(4 978)	(1 176)
Cession nette de placements à court terme	13 334	6 764
Acquisition de placements à long terme	(5 200)	(6 784)
Cession de placements à long terme	14 309	7 146
	<u>17 465</u>	<u>5 950</u>
Diminution de la trésorerie	(8 487)	(9 620)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	40 144	49 764
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	<u>31 657 \$</u>	<u>40 144 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

La Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society (ci-après la « société ») est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en tant qu'organisme sans capital-actions. La société est un organisme national à vocation communautaire formé de bénévoles dont la mission est l'éradication du cancer et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par cette maladie. La société s'acquitte de sa mission au moyen de la recherche et de programmes (de prévention, d'information et de soutien), en plus d'exercer son influence sur les questions présentant un intérêt en matière de santé publique et d'accès à des soins de qualité pour les personnes atteintes de cancer partout au Canada. Pour l'aider dans cette mission, la société reçoit l'appui de ses bénévoles et de ses salariés, ainsi que le soutien financier de collectivités partout au Canada.

La société est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt, à condition de satisfaire à certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). De l'avis de la direction, ces exigences ont été satisfaites.

1. Principales méthodes comptables

a) Règles de présentation :

Les présents états financiers rendent compte des activités financières et de la situation financière des dix divisions provinciales et du bureau national de la société. Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilité par fonds :

La société utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports.

Le fonds grevé d'affectations d'origine externe présente les ressources reçues et utilisées pour les campagnes de souscription et les dotations. Les autres apports grevés d'affectations d'origine externe qui sont liés au fonctionnement habituel de la société sont comptabilisés à titre d'apports reportés à l'état des ressources et constatés dans les produits dans le fonds de fonctionnement lorsque les charges connexes sont engagées.

Le fonds grevé d'affectations d'origine interne présente les ressources que le conseil d'administration de la société a allouées à des fins précises.

Les ressources présentées comme investies en immobilisations représentent la valeur comptable nette de toutes les immobilisations, moins toute dette connexe.

Les ressources présentées au titre des avantages sociaux futurs représentent le passif au titre des prestations de retraite définies et le passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite.

Dans le fonds non affecté sont comptabilisés les montants relatifs à la recherche, aux programmes, à la défense de l'intérêt public, aux campagnes de souscription et aux activités administratives de la société.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Charges payées d'avance et fournitures :

Les charges payées d'avance comprennent les charges liées à l'administration payées avant le début de l'exercice auquel elles se rapportent, telles qu'une police d'assurance de biens et de responsabilité civile payée d'avance.

Les fournitures se rapportent essentiellement au matériel et aux dépliants didactiques ainsi qu'aux fournitures liées, entre autres, aux appels de fonds que la société a en réserve et qu'elle inscrit au coût ou au coût de remplacement, selon le moins élevé des deux.

d) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La société a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement font régulièrement l'objet de tests de dépréciation. S'il y a une indication de dépréciation, la société détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier, et constate une moins-value si la valeur comptable de l'actif financier est plus élevée que le montant le plus élevé de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, du prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou de la valeur de réalisation que la société s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

La politique de placement de la société interdit tout placement dans des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de levier financier ou de spéculation. La société peut investir dans des dérivés dans le but précis de mettre les actifs détenus à des fins de placement à l'abri du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de la société, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Bâtiments	Maximum de 40 ans selon la durée de vie utile
Mobilier et agencements	4 ans
Matériel de bureau, y compris le matériel informatique et les logiciels	3 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou durée de vie utile, selon la moins élevée des deux

f) Engagements :

Les subventions à la recherche peuvent être allouées sur une période couvrant plus d'un exercice, sous réserve de la disponibilité du financement et du respect, par les bénéficiaires des subventions, de certains critères en matière de performance. L'état des activités financières ne reflète que la tranche des subventions payables au cours de l'exercice considéré.

Les subventions à payer représentent les montants payables à la réception de rapports financiers, de divers certificats et de factures réelles pour du matériel acheté auprès de diverses institutions ayant reçu des subventions.

g) Apports et produits reportés :

Les produits reportés comprennent les produits tirés de la vente de billets de loterie pour des tirages qui n'ont pas encore eu lieu ainsi que les produits tirés de dons reçus pour des événements qui auront lieu au cours de l'exercice suivant.

Les apports reportés représentent la tranche reportée des projets subventionnés par les gouvernements, des legs désignés et des fonds reçus pour des projets particuliers pour lesquels il n'existe pas de fonds affecté correspondant. Les apports reportés sont comptabilisés dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Avantages sociaux futurs :

i) Régime de retraite :

La société maintient pour la quasi-totalité de ses salariés un régime de retraite enregistré comportant un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. Aux termes du volet à prestations définies, les prestations de retraite sont calculées en fonction des états de service et du salaire moyen de fin de carrière. Aux termes du volet à cotisations définies, les prestations sont calculées en fonction des cotisations salariales et patronales et du taux de rendement obtenu sur ces cotisations. Au 1^{er} janvier 2016, tous les participants au régime de retraite prendront part au volet à cotisations définies pour tout service futur.

La société maintient également un régime de retraite complémentaire à prestations définies (non enregistré) qui offre des prestations supérieures aux maximums prescrits par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le régime de retraite complémentaire non enregistré n'est pas capitalisé.

La société comptabilise ses obligations au titre du volet à prestations définies du régime de retraite au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite. La société mesure l'obligation au titre du régime à prestations définies en utilisant une évaluation actuarielle préparée à des fins comptables selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres hypothèses actuarielles). La date de mesure des actifs du régime et des obligations au titre des prestations définies est le 31 janvier. La plus récente évaluation actuarielle des volets à prestations définies du régime de retraite et du régime de retraite complémentaire non enregistré préparée aux fins comptables a été établie en date du 31 décembre 2014, et la prochaine évaluation requise aux fins comptables sera établie en date du 31 décembre 2017. Les états financiers ont été établis à l'aide d'une extrapolation de l'évaluation effectuée le 31 décembre 2014. La charge liée au volet à cotisations définies du régime de retraite est calculée en fonction d'un pourcentage des gains ouvrant droit à pension du salarié.

ii) Avantages complémentaires de retraite :

La société maintient également un régime d'avantages complémentaires de retraite pour les salariés retraités et leur conjoint, lequel comprend une assurance vie et des prestations élargies pour soins de santé et soins dentaires. Les salariés qui ont été embauchés par la société après le 1^{er} janvier 2007 ne sont pas admissibles à ce régime d'avantages. Le régime d'avantages complémentaires de retraite n'est pas capitalisé.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

1. Principales méthodes comptables (suite)

ii) Avantages complémentaires de retraite (suite) :

La société comptabilise ses obligations au titre du régime d'avantages complémentaires de retraite au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages complémentaires de retraite. La société mesure l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite à l'aide d'une évaluation actuarielle préparée à des fins comptables selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres hypothèses actuarielles). La date de mesure de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite correspond au 31 janvier. La plus récente évaluation actuarielle du régime d'avantages complémentaires de retraite préparée aux fins comptables a été établie en date du 31 janvier 2014, et la prochaine évaluation requise aux fins comptables sera établie en date du 31 janvier 2017. Les états financiers ont été établis à l'aide d'une extrapolation de l'évaluation effectuée le 31 janvier 2014.

La société comptabilise les coûts des services actuels et ses charges financières en vertu des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à l'état des activités financières. Les réévaluations et les autres éléments sont comptabilisés à l'état de l'évolution des ressources et comprennent les gains et pertes actuariels, les coûts des services passés et les gains et les pertes qui découlent des règlements et des compressions.

Les gains et pertes actuariels sont des variations des obligations au titre des prestations définies découlant des écarts entre les résultats réels et prévus ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies.

i) Produits et charges :

i) Produits :

Les produits tirés des dons sont inscrits selon la méthode de la comptabilité de caisse, tandis que les dons promis qui n'ont pas été reçus ne sont pas comptabilisés.

Les produits tirés des événements spéciaux sont comptabilisés une fois que l'événement a eu lieu.

La société est nommée bénéficiaire aux termes de divers testaments et conventions de fiducie. Le total des sommes pouvant être réalisées ne peut être déterminé facilement. La société comptabilise de tels legs au moment où elle en reçoit le produit ou quand le recouvrement du montant est raisonnablement assuré.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

1. Principales méthodes comptables (suite)

i) Produits (suite) :

Les apports reçus à titre de dotations sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les dotations se composent des apports grevés d'affectations reçus par la société pour lesquels le principal don reçu ne peut être dépensé et le revenu de placement doit être utilisé pour les fins établies par les donateurs.

Les produits tirés des loteries sont comptabilisés une fois que la loterie a eu lieu.

Le revenu de placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les variations de la juste valeur des placements ultérieurement évalués à la juste valeur sont comprises dans le revenu de placement à l'état des activités financières.

Les produits tirés de polices d'assurance vie et de rentes viagères dont la société est bénéficiaire à titre irrévocable sont inscrits comme produits au moment où la société les touche.

ii) Charges :

Les charges sont imputées aux objectifs prioritaires de la mission de la société, notamment à la recherche, aux programmes, à la défense de l'intérêt public ainsi qu'aux campagnes de souscription directe et indirecte et à l'administration, selon les secteurs d'activité qui en bénéficient. Comme certaines charges se rapportent à plus d'une catégorie, elles sont réparties entre les catégories pertinentes. Selon la politique en vigueur, la méthode de répartition de toutes les charges doit être soumise à un examen et à une approbation annuels. Cette méthode de répartition est évaluée périodiquement et elle peut être révisée, à l'occasion, lorsque la situation l'exige.

Les charges liées aux programmes visent à promouvoir la santé auprès des Canadiens (renoncer au tabac, s'alimenter sainement, faire de l'activité physique, réduire son exposition à des substances carcinogènes, subir des examens de dépistage) et à offrir un soutien aux personnes atteintes du cancer et à leurs aidants au cours de leur lutte contre le cancer et par la suite. Les programmes d'information et les programmes de soutien affectif et pratique sont offerts au sein de la communauté ou par téléphone, ou distribués sous forme de publications écrites ou en ligne (site Internet ou médias sociaux). Ils prennent notamment la forme d'éducation communautaire, de bien-être au travail, d'aide pour cesser de fumer, de services d'information et de soutien, d'hébergement, de transport, d'aide financière, de prothèses et de prothèses capillaires ainsi que d'activités connexes.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

1. Principales méthodes comptables (suite)

ii) Charges (suite) :

Les charges liées à la recherche comprennent les coûts du financement de la recherche et les coûts liés au soutien des programmes de recherche. Le financement de la recherche (projets, personnel et centres de recherche) se concentre sur l'accroissement des connaissances quant à la réduction des risques de cancer et à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la guérison, aux soins de soutien, à la survie et aux soins de fin de vie au moyen de recherches fondamentales dans le domaine biomédical, de recherches translationnelles, d'essais cliniques, de recherches sur le comportement et de recherches sur la population. Les programmes de recherche liés au soutien comprennent des activités ayant trait au processus d'évaluation par les pairs, à l'administration de programmes, aux forums de recherche, aux comités consultatifs et au réseautage avec les chercheurs.

Des bourses et des subventions peuvent être accordées, et des contrats peuvent être conclus, pour une période s'étendant sur plus d'un exercice. L'état des activités financières ne rend compte que de la tranche des bourses, des subventions ou des contrats à verser au cours de l'exercice considéré.

Les charges liées à la défense de l'intérêt public comprennent les activités qui visent à inciter nos dirigeants à adopter des politiques et des programmes gouvernementaux qui permettront l'adoption de saines habitudes de vie, la réduction des substances carcinogènes présentes dans l'environnement et dans les milieux professionnels, l'accès à des programmes organisés de dépistage du cancer et à des soins de qualité pour les personnes atteintes de cancer (du diagnostic aux soins palliatifs), l'accès à de l'aide financière pour les personnes atteintes de cancer et les aidants et l'investissement dans la recherche sur le cancer. Les activités peuvent se faire sous forme d'affermissement de nos prises de position, de sensibilisation de la population, de mobilisation des communautés, de création de coalitions et de lobbying.

Les charges liées aux campagnes de souscription directe sont engagées afin de soutenir les activités de financement annuelles et comprennent les salaires liés aux appels de fonds.

Les charges liées aux campagnes de souscription – loteries comprennent les prix attribués, les frais de marketing et les autres charges.

Les charges liées aux campagnes de souscription indirecte sont constituées des coûts liés au soutien engagés dans le cadre des appels de fonds sous forme de souscription qui aident à promouvoir la mission de la société.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

1. Principales méthodes comptables (suite)

ii) Charges (suite) :

Les charges liées à l'administration sont engagées pour faire fonctionner l'organisme et ses programmes de manière économique tout en maximisant l'ensemble des occasions qui peuvent permettre à la société de mener à bien sa mission. Ces charges se rapportent notamment aux services des ressources humaines, aux technologies de l'information, aux installations et aux finances, de même qu'aux activités de gouvernance d'entreprise comme la planification stratégique, la présentation d'information relative aux exigences réglementaires et à la conformité, et la planification financière.

j) Don de biens et de services :

La valeur des biens et des services donnés à la société est comptabilisée dans les états financiers à titre de produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque ces biens et ces services devraient normalement être achetés et payés si la société ne les recevait pas sous forme de dons.

Les divers programmes de la société profitent largement des services rendus par les bénévoles. La valeur de ces services n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

k) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois.

l) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges des exercices. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment les obligations liées aux avantages sociaux futurs, la valeur comptable des immobilisations ainsi que la répartition des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Placements à court terme

Des placements à court terme, d'un montant de 13 206 \$ (19 934 \$ en 2015), viennent à échéance ou sont remboursables à des dates diverses n'excédant pas 12 mois, et portent intérêt à des taux variant de 0,80 % à 1,50 % (0,80 % à 1,71 % en 2015).

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

2. Placements à court terme (suite)

En outre, des placements à court terme de 23 206 \$ (29 880 \$ en 2015) sont gérés par un gestionnaire de placements indépendant. Les taux d'intérêt pour les titres à revenu fixe varient de 1,75 % à 10,45 % (de 1,75 % à 10,45 % en 2015) et les dates d'échéance s'échelonnent de mars 2016 à juin 2020 (de février 2015 à juillet 2019 en 2015).

3. Fonds détenus en fiducie

	Solde à l'ouverture	Entrées	Décaissements	Solde à la clôture
Fonds de BCHLA détenus en fiducie	7 478 \$	4 048 \$	1 622 \$	9 904 \$

La société a conclu une entente avec BC Health Living Alliance en vue d'agir comme son agent financier à compter du 15 mars 2013 et jusqu'à ce que les deux parties conviennent d'un changement. La société touche une rémunération mensuelle pour ce service.

BC Healthy Living Alliance reçoit du financement de diverses sources afin de soutenir ses initiatives destinées à favoriser un mode de vie sain et de promouvoir l'importance de l'activité physique.

4. Placements à long terme

Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur selon les cours de marché des actifs sous-jacents et s'établissent comme suit :

	2016	2015
Fonds de placement :		
Marché monétaire	1 075 \$	1 404 \$
Revenu fixe	19 119	26 108
Actions canadiennes	4 794	6 340
Actions mondiales	2 454	3 058
Équilibré	7 973	10 353
Autres	403	87
	35 818 \$	47 350 \$

Les placements à long terme sont détenus dans un portefeuille géré de fonds de placement. Les taux d'intérêt des actifs sous-jacents des titres à revenu fixe varient de 1,25 % à 9,98 % (de 1,00 % à 9,98 % en 2015) et les dates d'échéance s'échelonnent de février 2016 à septembre 2049 (de juin 2015 à septembre 2049 en 2015).

Les autres placements consistent principalement en des certificats de placement garanti (CPG) et en d'autres titres à revenu fixe dont l'échéance dépasse 12 mois. Les autres placements portent intérêt à des taux stipulés de 1,75 % (variant de 1,75 % à 5,00 % en 2015) et viennent à échéance en janvier 2017 (entre juillet 2015 et janvier 2017 en 2015).

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

5. Actifs incorporels

	2016	2015
Coût	1 619 \$	1 619 \$
Amortissement cumulé	(343)	(314)
	1 276 \$	1 305 \$

Camp Goodtimes :

La société a conclu avec l'Université de la Colombie-Britannique une entente qui lui donne accès au camp Loon Lake de l'Université. Les installations du camp accueillent les programmes destinés aux enfants et aux adolescents qui suivent ou qui ont suivi des traitements contre le cancer, ainsi qu'à leurs frères et sœurs et à leur famille. Cette entente, entrée en vigueur en janvier 2004 et arrivant à échéance le 31 décembre 2055, prévoit des paiements forfaitaires par la société totalisant 1 619 \$ et des versements annuels liés au fonctionnement de 145 \$ (164 \$ en 2015), indexés afin de tenir compte de l'inflation. Le total des paiements forfaitaires a été capitalisé et est amorti sur la durée de l'entente, sous réserve de l'application des droits de résiliation anticipée des deux parties. Si jamais il y a résiliation, tout montant non amorti sera remboursé à la société.

6. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2016 Valeur comptable nette	2015 Valeur comptable nette
Terrains	4 721 \$	– \$	4 721 \$	4 721 \$
Bâtiments	51 998	21 937	30 061	31 115
Mobilier et agencements	4 627	4 335	292	365
Matériel de bureau, y compris le matériel informatique et les logiciels	12 952	11 967	985	985
Véhicules	483	388	95	80
Améliorations locatives	1 985	1 532	453	621
Immobilisations en cours	4 203	–	4 203	293
	80 969 \$	40 159 \$	40 810 \$	38 180 \$

Les immobilisations en cours de 4 203 \$ (293 \$ en 2015) représentent les frais engagés à ce jour pour l'agrandissement de l'hébergement en Nouvelle-Écosse, qui n'est pas encore disponible; par conséquent, aucun amortissement n'est comptabilisé.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

7. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 204 \$ (217 \$ en 2015) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre de la taxe de vente fédérale, des taxes de vente provinciales, des cotisations salariales, de l'impôt santé et des primes d'assurance contre les accidents du travail.

8. Apports reportés

	Solde à l'ouverture	Entrées	Décaissements	Solde à la clôture
Camps et hébergement	624 \$	3 978 \$	3 666 \$	936 \$
Projets subventionnés par les gouvernements et par d'autres organismes	1 695	6 647	6 487	1 855
Autres	945	4 275	4 265	955
	3 264 \$	14 900 \$	14 418 \$	3 746 \$

9. Produits reportés

	Solde à l'ouverture	Entrées	Décaissements	Solde à la clôture
Loteries	3 336 \$	2 454 \$	3 336 \$	2 454 \$
Événements spéciaux et autres	1 936	1 837	2 050	1 723
	5 272 \$	4 291 \$	5 386 \$	4 177 \$

10. Facilités de crédit

La société dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 755 \$ qui visait à financer l'achat et la rénovation d'un immeuble de bureau. L'emprunt est garanti par une hypothèque subsidiaire sur l'immeuble d'une valeur comptable de 1 128 \$ (1 206 \$ en 2015).

La facilité de crédit est remboursable par versements mensuels du principal et des intérêts pour un total de 7 \$, et porte intérêt au taux préférentiel du prêteur. La facilité de crédit vient à échéance le 26 octobre 2016, date à laquelle tout solde dû doit être entièrement remboursé.

La société dispose également d'une facilité de découvert de 500 \$ visant à financer son fonctionnement général. Les intérêts sont payables au taux préférentiel du prêteur. La sûreté générale à l'égard de la facilité de découvert comprend des résolutions et des approbations autorisant les emprunts. Au 31 janvier 2016, aucun emprunt n'avait été contracté aux termes de la facilité de découvert.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

10. Facilités de crédit (suite)

La société a établi, auprès d'une banque à charte canadienne, une facilité de crédit d'exploitation à vue (la « facilité ») qu'elle utilise afin d'émettre des lettres de crédit en appui aux loteries auxquelles elle procède en Ontario. La facilité comporte une limite de crédit correspondant au moins élevé de i) 14 000 \$ et ii) une tranche prédéterminée des placements à long terme non affectés de la société, majorée de 500 \$. Les prélèvements effectués sur la facilité sont soumis à des honoraires à un taux annuel de 0,45 %. Au 31 janvier 2016, la société avait tiré sur la facilité trois lettres de crédit totalisant 4 498 \$, qui arrivent à échéance entre le 15 juillet et le 22 juillet 2016.

La facilité est garantie par un contrat de sûreté générale visant tous les actifs de la société. De plus, la société a donné une partie de ses placements à long terme non affectés en garantie des lettres de crédit émises. La valeur comptable de la tranche des placements à long terme non affectés qui a été donnée en garantie s'élève à 9 334 \$ (19 346 \$ en 2015). La banque doit approuver les prélèvements qu'effectue la société à même les placements à long terme donnés en garantie.

11. Régimes d'avantages sociaux futurs

- a) Le passif au titre des prestations de retraite définies se compose des éléments suivants :

	2016	2015
Obligation au titre des prestations définies	138 380 \$	144 367 \$
Juste valeur des actifs des régimes	113 850	111 302
Passif au titre des prestations de retraite définies	24 530 \$	33 065 \$

Le passif au titre des régimes d'avantages sociaux futurs représente une estimation, fondée sur des hypothèses actuarielles, du passif qui sera réglé à long terme.

La société est résolue à financer en entier les régimes d'avantages et met en œuvre diverses stratégies visant à atténuer ou à limiter les coûts futurs et les risques liés aux régimes.

Les actifs des régimes comprennent des rentes qui sont constatées en cas de non-règlement.

- b) Passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite :

Le régime d'avantages complémentaires de retraite n'est pas capitalisé et, par conséquent, il n'y a aucun actif du régime à présenter.

12. Ressources grevées d'affectations d'origine externe

Les ressources grevées d'affectations d'origine externe sont constituées de fonds reçus lors de campagnes de souscription de 8 631 \$ (9 411 \$ en 2015) et de dotations de 10 715 \$ (10 971 \$ en 2015).

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

13. Ressources investies en immobilisations

Le montant investi dans des immobilisations se détaille comme suit :

	2016	2015
Actifs incorporels (note 5)	1 276 \$	1 305 \$
Immobilisations (note 6)	40 810	38 180
Facilité de crédit (note 10)	(400)	(472)
	41 686 \$	39 013 \$

14. Avantages sociaux futurs

Le solde des ressources au titre des avantages sociaux futurs se détaille comme suit :

	2016	2015
Passif au titre des prestations de retraite définies	24 530 \$	33 065 \$
Passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite	29 232	31 341
	53 762 \$	64 406 \$

15. Ressources grevées d'affectations d'origine interne

Le solde des ressources grevées d'affectations d'origine interne se compose des réserves suivantes :

	2016	2015
Recherche	25 954 \$	34 028 \$
Fonctionnement	19 318	21 831
Projets d'immobilisations	5 252	5 032
Régimes de retraite	14 313	4 958
Autres	1 811	2 973
	66 648 \$	68 822 \$

Pour l'exercice clos le 31 janvier 2016, des affectations des ressources non affectées et des ressources grevées d'affectations d'origine interne ont été approuvées par le conseil d'administration de la société. Des sommes ont été virées des ressources non affectées aux ressources grevées d'affectations d'origine interne afin de bien séparer les fonds relatifs aux projets spéciaux approuvés par le conseil d'administration.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

16. Engagements

La société a conclu diverses ententes donnant lieu aux engagements annuels minimaux approximatifs suivants :

	Locaux	Matériel et autres	Total
2017	3 176 \$	549 \$	3 725 \$
2018	2 455	614	3 069
2019	1 491	495	1 986
2020	748	242	990
2021	392	221	613
Par la suite	10	440	450
	8 272 \$	2 561 \$	10 833 \$

Au 31 janvier 2016, la société avait la responsabilité financière du paiement d'un lot de loterie de groupe de 4 683 \$ (4 482 \$ en 2015).

Au 31 janvier 2016, le conseil d'administration avait attribué des subventions de recherche et du financement de programmes totalisant 72 270 \$ (82 424 \$ en 2015), dont le paiement devrait être fait au cours des cinq prochains exercices, sous réserve des produits futurs et du respect de certaines conditions en matière de performance, comme il est indiqué dans le tableau suivant :

2017	35 889 \$
2018	19 841
2019	10 236
2020	5 196
2021	1 108
	72 270 \$

17. Loteries

La société procède à des loteries à des fins de bienfaisance conformément aux législations provinciales. La société affecte le produit net tiré de ces loteries aux charges liées à sa mission. Les résultats financiers sont les suivants :

	2016	2015
Produits	22 107 \$	32 417 \$
Charges		
Prix	9 107	14 473
Frais de marketing et autres	5 288	10 655
	14 395	25 128
	7 712 \$	7 289 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

18. Revenu tiré de placements évalués à la juste valeur

Le revenu gagné se détaille comme suit :

	2016	2015
Augmentation (diminution) nette de la juste valeur des placements	(3 330) \$	2 424 \$
Produits d'intérêts et de dividendes	3 156	3 781
Gains réalisés	840	474
Total du revenu de placements	666 \$	6 679 \$

	2016	2015
Revenu provenant des ressources non affectées – constaté au fonds de fonctionnement	688 \$	5 315 \$
Revenu (perte) provenant des ressources affectées – constaté(e) au fonds affecté	(22)	1 364
Total du revenu de placements	666 \$	6 679 \$

19. Garanties et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut des ententes qui correspondent à la définition d'une garantie. Les principales garanties de la société sont les suivantes :

- a) La société souscrit une assurance pour ses administrateurs et ses dirigeants. La société indemnise ses administrateurs, dirigeants, fiduciaires, salariés, bénévoles et membres passés, présents et futurs qui siègent à un comité dûment constitué de la société, pour les charges (y compris les frais juridiques), les jugements et toute somme réellement ou raisonnablement engagée par ceux-ci relativement à toute poursuite intentée contre eux à la suite d'un quelconque acte fautif commis dans l'exercice de leurs fonctions pour le compte de la société, s'ils ont agi avec intégrité et de bonne foi au mieux des intérêts de la société.

La nature de ces ententes d'indemnisation ne permet pas à la société d'estimer raisonnablement le risque maximal qu'elle court étant donné la difficulté d'évaluer l'obligation connexe, de par la nature imprévisible des événements futurs et la protection illimitée offerte aux tiers. À ce jour, la société n'a jamais effectué de paiement important en vertu de ces ententes d'indemnisation ou d'ententes semblables. À l'heure actuelle, la société n'est au courant d'aucune demande d'indemnisation faite aux termes de ces garanties. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers à l'égard de ces garanties.

- b) La société fait l'objet de poursuites qui se produisent dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il soit impossible de prédire l'issue de ces poursuites, la direction estime que ces questions seront résolues sans incidence notable sur la situation financière de la société.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

20. Opérations entre apparentés

La société a respecté son code de conduite en matière de conflits d'intérêts, code auquel doivent se conformer les membres du conseil d'administration de la société, du jury d'attribution des subventions de recherche et de la haute direction.

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2016, un membre du conseil d'administration a obtenu du financement (deux membres en ont obtenu en 2015) pour des travaux de recherche au moyen du processus concurrentiel normal d'octroi de fonds pour la recherche de la société. Ce financement comprenait un montant de 321 \$ (50 \$ en 2015) pour des programmes dont ces membres étaient directement responsables, et 85 \$ (57 \$ en 2015) pour des programmes auxquels ils ont participé.

21. Répartition des charges

Les charges liées à l'administration, y compris celles qui touchent les ressources humaines, les technologies de l'information, les installations et les finances, ont été réparties comme suit :

	2016	2015
Programmes	7 130 \$	7 045 \$
Recherche	990	1 167
Défense de l'intérêt public	1 393	1 431
Campagnes de souscription directe	187	110
Campagnes de souscription indirecte	6 583	6 640
Administration	886	827

Les coûts liés aux campagnes de souscription n'ont pas été répartis.

22. Risques financiers

La gestion des risques consiste à comprendre et à gérer de façon active les risques associés à tous les secteurs d'activité de la société et à son contexte de fonctionnement. Les placements sont principalement exposés à des risques liés aux taux d'intérêt, aux marchés financiers, au taux de change, au crédit et à la liquidité. La société dispose de politiques et de procédés structurés pour établir une composition cible de l'actif. Aux termes de ses politiques, la société est également tenue de diversifier ses catégories de placements et d'imposer des limites d'exposition à des placements particuliers et à la qualité du crédit.

a) Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. En règle générale, la juste valeur d'un titre à revenu fixe augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et, inversement, elle baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. Les variations de taux d'intérêt peuvent aussi avoir une incidence sur la juste valeur des titres de capitaux propres. De plus amples renseignements sont donnés aux notes 3 et 4 pour ce qui est des placements à taux fixe. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2015.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2016

22. Risques financiers (suite)

b) Risque de marché

Les risques associés aux fonds de placement correspondent aux risques inhérents aux titres dans lesquels les fonds investissent. La valeur des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations du marché boursier, lui-même tributaire de la conjoncture économique et des conditions du marché. La juste valeur des titres fluctue en fonction de l'évolution des sociétés et des gouvernements qui les ont émis. La société gère ces risques au moyen de contrôles lui permettant de surveiller et de limiter les niveaux de concentration. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2015.

c) Risque de change

Les fluctuations du dollar canadien par rapport à une autre devise ont une incidence sur la juste valeur des titres libellés dans cette autre devise. Les politiques en matière de placements de la société atténuent ce risque en limitant les niveaux de concentration. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2015.

d) Risque de crédit

La société est exposée au risque de crédit relativement à ses placements en instruments à taux fixe, étant donné qu'un manquement de la part de l'émetteur d'obligations entraînerait une perte financière pour elle. La société atténue ce risque en limitant les placements en instruments à taux fixe à des instruments auxquels une note de haute qualité a été attribuée par une agence de notation reconnue et en limitant son exposition à des placements particuliers. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2015.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de répondre à une demande de trésorerie ou de financer ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. La société satisfait ses besoins en matière de liquidités par l'établissement et le suivi des prévisions de trésorerie découlant de son fonctionnement, en prévoyant ses activités d'investissement et de financement et en détenant des actifs qu'il est possible de convertir immédiatement en trésorerie. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2015.

23. Chiffres comparatifs

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour les états financiers de 2016.